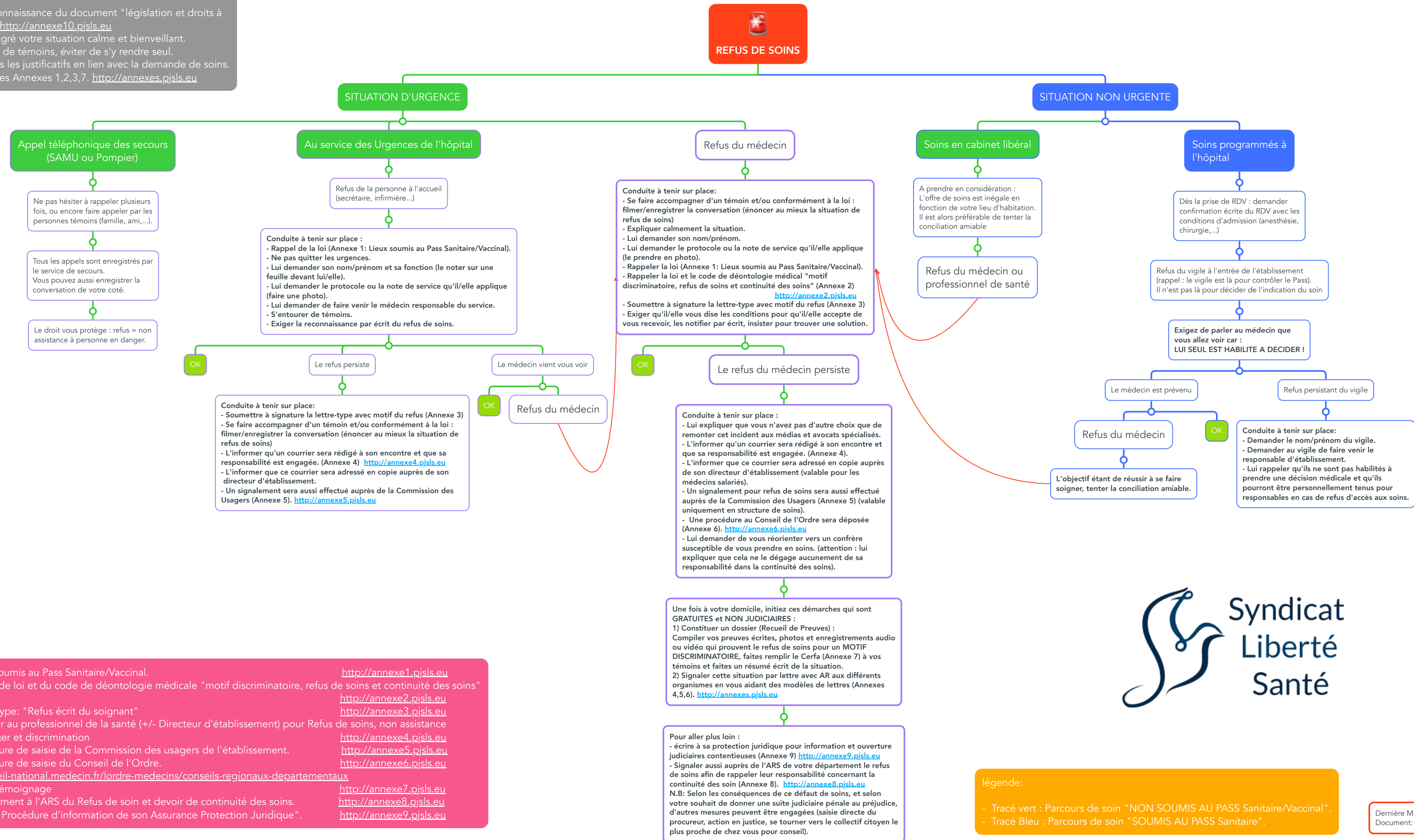


Préambule et prérequis :

- Prendre connaissance du document "législation et droits à l'image". <http://annexe10.pjsls.eu>
- Rester malgré votre situation calme et bienveillant.
- S'entourer de témoins, éviter de s'y rendre seul.
- Réunir tous les justificatifs en lien avec la demande de soins.
- Imprimer les Annexes 1,2,3,7. <http://annexes.pjsls.eu>



- Annexe 1 : Lieux soumis au Pass Sanitaire/Vaccinal. <http://annexe1.pjsls.eu>
- Annexe 2 : Extrait de loi et du code de déontologie médicale "motif discriminatoire, refus de soins et continuité des soins" <http://annexe2.pjsls.eu>
- Annexe 3 : Lettre type: "Refus écrit du soignant" <http://annexe3.pjsls.eu>
- Annexe 4 : Courrier au professionnel de la santé (+/- Directeur d'établissement) pour Refus de soins, non assistance personne en danger et discrimination <http://annexe4.pjsls.eu>
- Annexe 5 : Procédure de saisie de la Commission des usagers de l'établissement. <http://annexe5.pjsls.eu>
- Annexe 6 : Procédure de saisie du Conseil de l'Ordre. <http://annexe6.pjsls.eu>
- <https://www.conseil-national.medecin.fr/lordre-medecins/conseils-regionaux-departementaux>
- Annexe 7 : Cerfa Témoignage <http://annexe7.pjsls.eu>
- Annexe 8 : Signalement à l'ARS du Refus de soin et devoir de continuité des soins. <http://annexe8.pjsls.eu>
- Annexe 9 : Lettre "Procédure d'information de son Assurance Protection Juridique". <http://annexe9.pjsls.eu>

**légende:**

- Tracé vert : Parcours de soin "NON SOUMIS AU PASS Sanitaire/Vaccinal".
- Tracé Bleu : Parcours de soin "SOUMIS AU PASS Sanitaire".

Dernière Mise à Jour du Document: 04/2022